



Restauration scolaire 2025/2026

Fiche d'inscription / Enfant

① École fréquentée :

École publique Le Petit Prince École privée du Sacré Cœur

② Identité :

	RESPONSABLES LEGAUX	
	PÈRE/TUTEUR	MÈRE/TUTRICE
NOM / PRÉNOM		
ADRESSE COMPLÈTE <i>N° ; rue ou lieu-dit ; CP / Ville</i>		
TÉLÉPHONE DOMICILE		
TÉLÉPHONE PORTABLE		
TÉLÉPHONE TRAVAIL		
ADRESSE ELECTRONIQUE (*)		

() l'envoi des factures s'effectuera par email à l'adresse ci-dessus*

	ENFANT(S) SCOLARISE(S)	
	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	CLASSE
NOM / PRÉNOM		

③ Médecin traitant :

Nom : Téléphone :

④ Contraintes menus :

Projet d'Accueil Individualisé (PAI) Menus sans porc

Nom de l'enfant concerné :

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) visé du médecin scolaire et la trousse d'urgence devront être remis au Centre Régional d'Accueil (CRA) préalablement à la prise du premier repas. Le contenu de la trousse d'urgence relève de la responsabilité des parents qui devront être vigilants quant aux dates de péremption.

Tarification : Tarification au taux d'effort (voir n°7)



⑤ Mode de règlement :

- Prélèvement automatique
- Chèque ou espèces (*)
- Paiement PayFIP

(*) Les chèques seront libellés à l'ordre du Service de Gestion Comptable (SGC) du Vignoble et directement transmis au SGC :
15 rue de la Liotterie, 44430 Le Loroux-Bottereau.

➔ Pièces à joindre obligatoirement en cas de prélèvement automatique :

- Attestation de quotient familial CAF ou MSA
 - Mandat de prélèvement SEPA ci-joint complété et signé
 - RIB ou IBAN du compte à débiter
- ⓘ **Attention :** en cas de non-présentation du justificatif de quotient familial, le tarif plafond sera appliqué (4,85 €).

⑥ Fréquentation :

1 ^{er} ENFANT SCOLARISE											
NOM/PRENOM											
FREQUENTATION RESTAURANT SCOLAIRE											
Inscrit régulier à l'année				Inscrit au planning				Inscrit exceptionnel			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
2 ^{ème} ENFANT SCOLARISE											
NOM/PRENOM											
FREQUENTATION RESTAURANT SCOLAIRE											
Inscrit régulier à l'année				Inscrit au planning				Inscrit exceptionnel			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
3 ^{ème} ENFANT SCOLARISE											
NOM/PRENOM											
FREQUENTATION RESTAURANT SCOLAIRE											
Inscrit régulier à l'année				Inscrit au planning				Inscrit exceptionnel			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			

Inscrit régulier à l'année : Est considéré comme élève régulier tout enfant inscrit au minimum un jour fixe par semaine toute l'année (exemple tous les mardis).

Inscrit au planning : En fonction de vos plannings, vous pouvez soit informer la Mairie des jours de présence à la cantine pour la semaine suivante au plus tard le vendredi qui précède, soit vous connecter sur <https://www.logicielcantine.fr/boussay>.

Inscrit exceptionnel : À titre exceptionnel, pour tenir compte de circonstances particulières, l'accueil d'un enfant non inscrit au service de restauration scolaire peut-être assuré. La famille demande en mairie la prise en charge de son enfant, soit la veille, soit le matin-même avant 9h30 puis elle régularise cette situation en déposant un dossier d'inscription complété, au plus tard le lendemain.



⑦ **Tarification au taux d'effort :**

Quotient Familial (QF)	Tarif du repas
Inférieur ou égal à 1000	= 1 € (tarif social)
Entre 1001 et 1084	= 3 ,25 € (tarif plancher ou minimum)
Entre 1085 et 1614	= QF x 0.3 % (calcul au taux d'effort)
Supérieur à 1615	= 4,85 € (tarif plafond ou maximum)

Quotient Familial (QF) :

Il est calculé en fonction de la composition du foyer et de ses ressources. Pour le connaître, il faut se connecter à son espace personnel soit sur le site www.caf.fr ou sur www.msa.fr, suivant votre situation.

Taux d'effort :

C'est un coefficient multiplicateur appliqué au Quotient Familial (QF). Il permet de déterminer le tarif du repas en fonction des revenus de la famille. Il s'agit d'un tarif personnalisé.

Exemple : 1245 (QF) x 0,3 % (taux d'effort) = 3,73 € (prix du repas)

⑧ **Autorisation parentale** (complétez les cases) :

Nom et prénom du responsable :

AUTORISE Madame le Maire de Boussay ou (en son absence) le personnel ayant sa délégation, à prendre, en cas d'urgence, toutes les décisions de transport, d'hospitalisation ou d'intervention clinique jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé pour mon enfant (*seulement en cas d'impossibilité absolue de me joindre ou mon conjoint*).

DECLARE avoir pris connaissance du règlement intérieur du Restaurant Scolaire (règlement mis en ligne sur le site internet de Boussay ou disponible en mairie) et m'engage à l'appliquer et à le faire respecter par mon(es) enfant(s).

M'ENGAGE à être couvert par un contrat d'assurance de responsabilité civile qui couvre les risques liés à la fréquentation de la restauration scolaire.

AUTORISE la mairie de Boussay, ses représentants et toute personne agissant avec sa permission (photographe, vidéaste...) à photographier/filmer mon enfant dans le cadre du restaurant scolaire.

N'AUTORISE PAS la mairie de Boussay, ses représentants et toute personne agissant avec sa permission (photographe, vidéaste...) à photographier/filmer mon enfant dans le cadre du restaurant scolaire.

Les images peuvent être exploitées et diffusées sous quelque forme que ce soit par la mairie de Boussay sur différents supports de communication imprimés et numériques dont la liste n'est pas limitative : site internet, page Facebook, lettre mensuelle, bulletin annuel... Je renonce à toute indemnité, défraiement ou commission relative à ces exploitations. La présente autorisation n'a pas de limite dans le temps. Ces photographies ne seront en aucun cas utilisées pour une démarche commerciale.

Fait à BOUSSAY, le :

Signature des parents ou du représentant :